

PUBLICITÉ DES DÉLIBÉRATIONS

COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES CÉVENNES DU 8 JUIN 2026

Les délibérations suivantes ont été transmises au contrôle de légalité :

- Le 15 juin 2026
- Visées le 15 juin 2026
- Publiées le 15 juin 2026

N° délibération	Objet délibération
CS2026_02_01	Désignation dans les organismes extérieurs
CS2026_02_02	Désignation des membres des Commissions permanentes de Politiques Publiques
CS2026_02_03	Élection et désignation des membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appel d'offres et Jury de concours de maîtrise d'œuvre
CS2026_02_04	Élection et désignation des membres titulaires et suppléants de la Commission Concession
CS2026_02_05	Création et désignation des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux
CS2026_02_06	Adoption du règlement budgétaire et financier du Syndicat Mixte du Pays des Cévennes
CS2026_02_07	Répartition des charges 2026 du Pays des Cévennes

N° délibération	Objet délibération
CS2026_02_08	Répartition des charges 2026 du PLIE Cévenol
CS2026_02_09	Approbation du Compte Financier Unique 2025 du Syndicat Mixte du Pays des Cévennes
CS2026_02_10	Approbation du Compte Financier Unique 2025 du PLIE Cévenol
CS2026_02_11	Subvention au Comité des Œuvres Sociales pour le syndicat mixte du Pays des Cévennes
CS2026_02_12	Subvention au Comité des Œuvres Sociales pour le PLIE Cévenol
CS2026_02_13	Convention annuelle 2026 avec l'Agence d'Urbanisme et de Développement des Régions Nîmoise et Alésienne « AUDRNA »
CS2026_02_14	Demande de subventions pour l'opération « Développement des clauses d'insertion dans les marchés 2026 » du PLIE Cévenol

Ces délibérations sont disponibles et peuvent être consultées sur demande écrite auprès du Service des Assemblées du Syndicat Mixte Pays des Cévennes.

Arrêté le 08 juin 2026

Publicité concernant 14 délibérations

PUBLICITE N° 2026/02

Le Président
Christophe RIVENQ

